



Contrat Local de Santé de la Ville d'Épinay-sous-Sénart 2018-2020

Épinay-sous-Sénart

Commune de 12 434 habitants, située dans le département de l'Essonne et intégrée à la **Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS)**

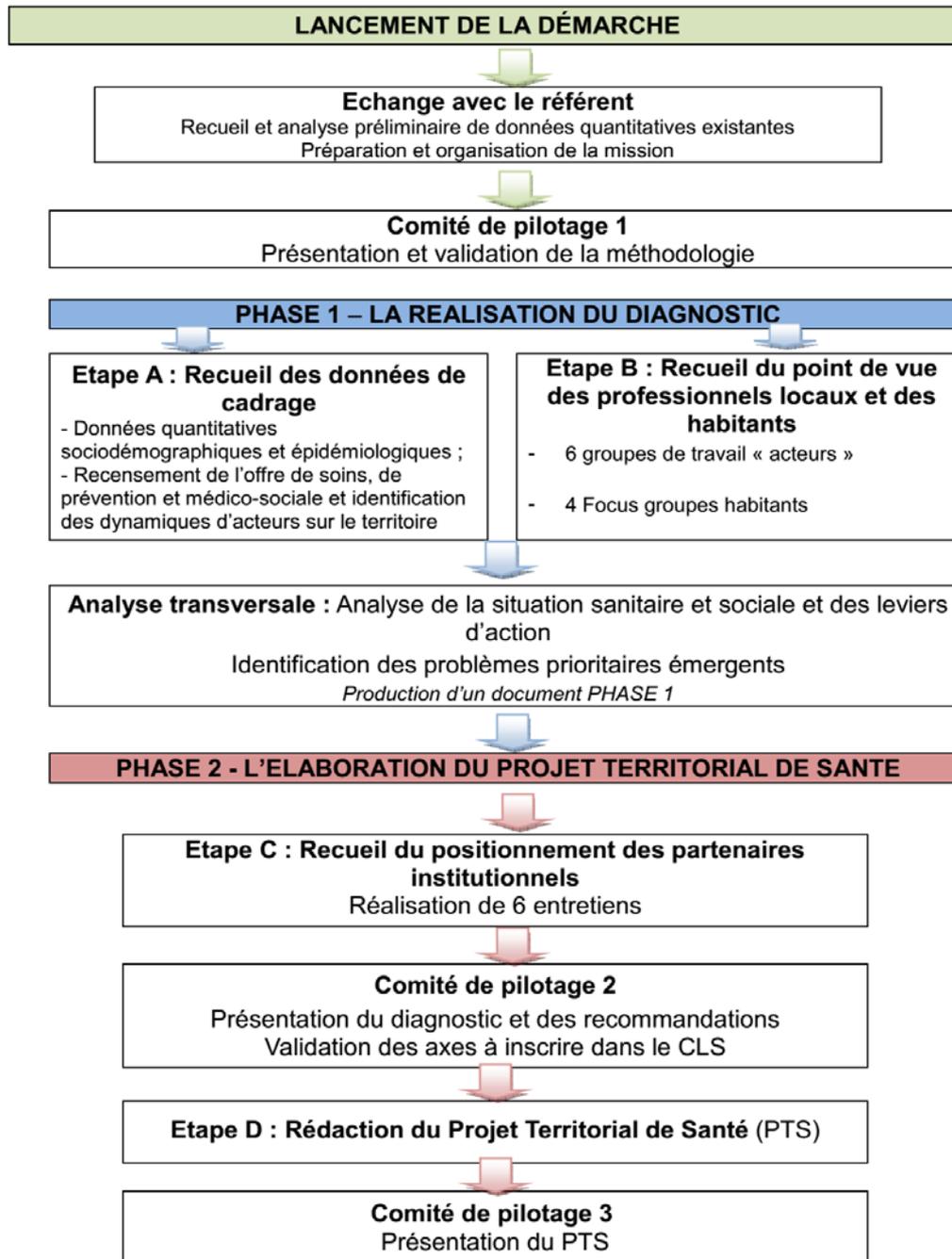


L'engagement dans la démarche de Contrat local de santé (CLS)

- **Lettre d'engagement** en octobre 2014 de M. Georges PUJALS, maire d'Épinay-sous-Sénart, Vice-président de la CAVYVS adressée à M. Claude EVIN, Directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (ARS)
- **Soutien financier** de l'ARS pour la coordination et le diagnostic
- Constitution d'un **comité de pilotage institutionnel** composé de la ville d'Épinay-sous-Sénart, l'ARS IDF, la CPAM de l'Essonne, la Préfecture de l'Essonne
- **Appui méthodologique** d'Icône Médiation Santé

Le cadre du Contrat local de santé

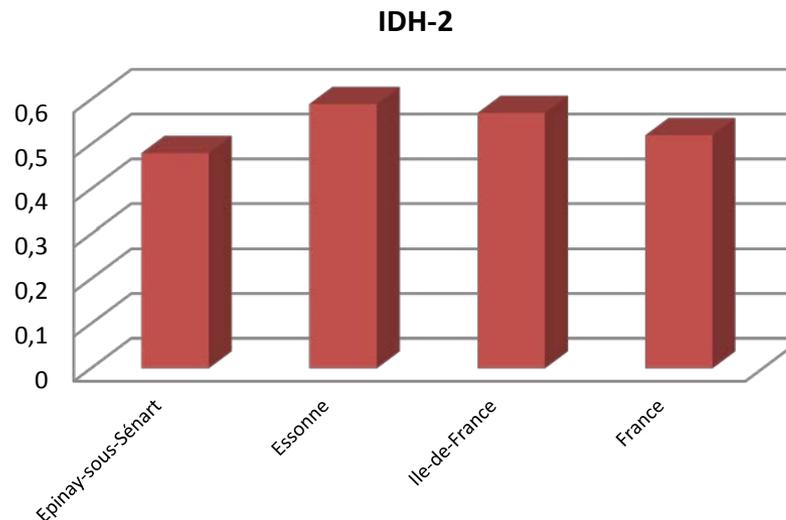
- La loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) de 2009 et la loi de « Modernisation de notre système de santé » de 2016
- Dans la phase de préfiguration du CLS, le **Projet Régional de Santé 2013-2017 (PRS1)**
- **Le Projet Régional de Santé 2018-2022 (PRS2)**
 - 3 principes transversaux :
 - La réduction des inégalités sociales et territoriales
 - La prévention et la promotion de la santé
 - L'approche territoriale



Diagnostic :

Les principaux indicateurs de précarité

- **L'indice de développement humain est plus bas sur la Ville d'Epinay-sous-Sénart (0,48) comparé au département de l'Essonne (0,59), la région Ile-de-France (0,57) et la France (0,52).**



Diagnostic

Les principaux indicateurs de précarité

- une **part de familles monoparentales plus élevée** qu'au niveau départemental : 23,5% des ménages contre 15,4 % au niveau départemental,
- un **taux de chômage plus élevé** sur la ville par rapport aux taux régional et national : 15 % versus 10 % au niveau départemental et 12 % au niveau régional,
- un **revenu fiscal médian des ménages faible** (17400€), inférieur au regard du département (22954€) et de la région (22522€).

Diagnostic

Quelques indicateurs de santé

- Un taux de personnes souffrant d'une affection longue durée supérieur aux taux départemental et régional
- Des indicateurs de périnatalité et de santé de l'enfant à surveiller
- Des taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal plus élevés que la moyenne départementale, mais qui ont baissé lors de la dernière campagne 2013-2014

Diagnostic

Quelques indicateurs de santé

- **Les densités de professionnels de santé libéraux sont contrastées selon les professions**

Offre de soins de premier recours sur le territoire communal	Effectif 2017*	Effectif 2015**	Effectif 2013***	Effectif 2009****
Médecins généralistes	9	10	11	12
Infirmier(s)	19	24	21	16
Masseurs kinésithérapeutes	4	6	4	7
Dentistes	3	3	3	3
<i>Total professionnels de 1er recours</i>	35	43	39	38

Constats de terrain

Offre de soins

Professionnels

- Nombreux départs et difficultés pour trouver des remplaçants
- Un manque d'attractivité du territoire
- Epuisement des professionnels

Habitants

- Manque de spécialistes, accès difficile en termes de mobilité
- Santé comme secondaire face aux soucis financiers. Renoncement soins car difficile d'avancer les frais.
- Difficulté des compréhensions (langue, appréhension du système de soins)

Constats de terrain

Santé des enfants et des jeunes

Professionnels

- Des problèmes d'addictions chez les jeunes
- Problématique en matière de vie affective et sexuelle chez les jeunes
- Des problèmes de santé à surveiller chez les enfants (bucco dentaire, surpoids...)
- Difficultés à mobiliser les parents

Habitants

- Jeunes peu concernés par les démarches préventives, trop scolaires, peu impliquantes
- Offre de prévention en proximité peu connue, mal repérée ou offre trop éloignée géographiquement (pas de planification familiale sur la commune)

Constats de terrain

Santé mentale / handicap

Professionnels

- Difficultés pour les professionnels non spécialisés pour évaluer/ orienter/ accompagner
- Insuffisance de services de prise en charge médicale et paramédicale
- Ruptures dans le parcours de prise en charge des enfants et adulte handicapés

Habitants

- Comportement de repli face à cette question
- CMP pas connu
- Isolement comme facteur de souffrance psychique

Constats de terrain

Santé des personnes âgées

Professionnels

- Des personnes âgées aux faibles ressources
- Difficultés dans la mise en œuvre des soins à domicile
- Recours important aux aidants familiaux

Habitants

- Fort sentiment d'isolement
- Moins de consultations à domicile
- Méconnaissance des offres de prévention des Caisses de retraite

Constats de terrain

Santé environnement – habitat dégradé

Professionnels

- Des logements vétustes et dégradés dans certaines copropriétés et logements sociaux non réhabilités
- Un phénomène de sur occupation dans de nombreux logements ou sous occupation également
- Lien entre l'aggravation ou la survenue de problèmes de santé et les conditions de logement

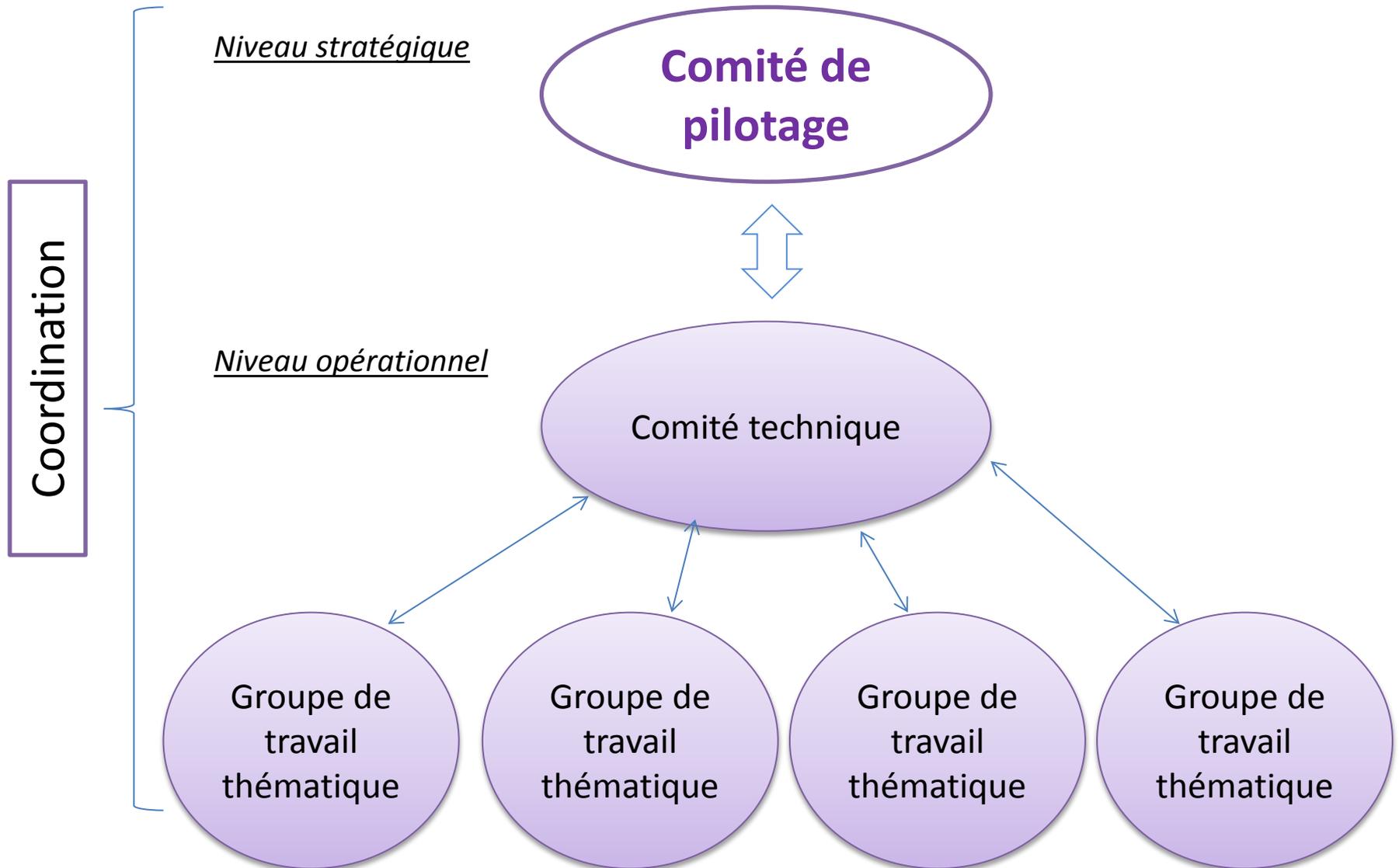
Habitants

- Manque de lieux de socialisation ouverts le week-end et en soirée
- Besoin de prévention des allergies
- Besoin d'échanger sur les conditions de vie et de se rencontrer

Les axes stratégiques

- **Axe 1 : Améliorer l'offre de soins et l'accès aux droits**
- **Axe 2 : Développer la prévention et la promotion de la santé**
- **Axe 3 : Agir pour la santé des personnes en situation de souffrance mentale ou de handicap**
- **Axe 4 : Agir pour la santé des personnes âgées**
- **Axe 5 : Lutter contre l'habitat indigne, les précarités et leurs effets néfastes sur la santé**

Gouvernance et animation du CLS



Durée et évaluation du CLS

- Le CLS est signé pour 3 ans de **2018 à 2020**
- L'évaluation porte sur deux niveaux:
 - **Le dispositif.** Le comité technique est chargé de définir les indicateurs
 - **Les actions** à travers les indicateurs mentionnés sur les fiches actions

Communication

- Présentation du Contrat local de santé dans le Spino'mag de décembre 2016
- Présentation au Conseil Municipal du 15 décembre 2017



Dans un contexte où les inégalités sociales et territoriales en matière de santé se creusent chaque jour davantage, la Municipalité a décidé d'ajuster et leur garantir une offre de soins et de services municipaux travaillant au quotidien au prévention, coût des soins, diversité de l'offre et c'est ainsi que, progressivement, Epinay-sous-Sénart a engagé une politique publique de santé et de prévention.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
La Municipalité s'est rapidement engagée dans une démarche volontariste en faveur de la réduction des inégalités d'accès aux soins et d'amélioration de l'offre de prévention, en mettant en place un Contrat Local de Santé (CLS) sur son territoire.

À cette fin, elle a lancé un diagnostic santé participatif à partir de fin 2015, avec l'aide du cabinet d'étude et de conseil spécialisé Icone Médiation Santé. Ce diagnostic s'est notamment appuyé sur une consultation des habitants

et des professionnels du territoire de connaître les besoins représentatifs et les attentes en matière de santé.

Le Contrat permet de mettre en œuvre des stratégies et de mutualiser les actions afin de mieux répondre à la réduction des inégalités territoriales et sociales.

Epinay-sous-Sénart est notamment appuyé sur une consultation des habitants

La santé à Epinay-sous-Sénart, c'est :

42 PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

- 20 Médecins généralistes,
- 4 Kinésithérapeutes, 2 Dentistes,
- 1 Dermatologue, 3 Orthophonistes,
- 1 Orthoptiste, 20 Infirmiers

- 1 EHPAD** : Etablissement pour personnes âgées dépendantes
- 4 PHARMACIES**
- 2 AMBULANCIERS**
- 1 LABORATOIRE D'ANALYSE**

Pour plus de détails : www.ville-epinay-senart.fr/rubrique/Santé

#129 SpinoMAG[®] Décembre 16
l'information de votre ville



La santé, un droit pour chacun

Epinay-sous-Sénart

Édito



Georges PUJALS
Maire d'Epinay-sous-Sénart
Vice-président de la Communauté d'agglomération Val d'Erres-Val de Seine

Chères Spinoiennes, Chers Spinoiliens,

Nous arrivons au terme d'une année municipale riche en événements et en réalisations, qui ont initié, avec force, la première grande étape du renouveau de notre Ville.

Parmi les nombreuses actions menées à bien ces derniers mois, citons notamment la fin des aménagements publics du quartier des Cimèstes, le démarrage des travaux de la Maison des Arts et de la Culture, le chantier du nouveau Cœur de Ville qui, après les travaux préparatoires des dernières semaines, va connaître ses premiers coups de pioche, le lancement du portail famille... sans oublier toutes les opérations qui embellissent notre cadre de vie ou participent pleinement au mieux-vivre ensemble.

L'année 2016 a également été celle des choix difficiles et courageux, notamment en matière de fiscalité locale. Il m'apparaît d'ailleurs nécessaire de dissiper toute confusion et rétablir la vérité sur son évolution récente. Concernant la Taxe Foncière, la Municipalité a fait le choix de maintenir son taux, tandis que la part prélevée par le Département s'est accrue de 29 %. En revanche, nous avons été contraints d'augmenter modérément le taux de la Taxe d'Habitation de 2 points, celle-ci passant de 14,16% à 16,16%. Avec 16,16%, ce taux figure encore parmi les plus bas de l'Essonne et se situe très largement en dessous de la moyenne départementale (24,75%). Cette dernière hausse s'est avérée indispensable pour poursuivre le redressement financier de notre commune engagé dès 2014, atténuer la baisse des dotations de nos partenaires institutionnels, développer de nouveaux services aux habitants et accélérer les investissements d'entretien et de renouvellement urbain.

Au-delà de l'urbain, il y a avant tout l'humain ! Et là aussi, la Municipalité mène une politique volontariste, comme en témoigne le dossier de ce magazine consacré à la santé, qui concerne chacun d'entre nous, ou encore les articles présentant les nouveaux dispositifs en direction de notre jeunesse. La signature du Contrat Local de Santé, qui va permettre un meilleur accès aux soins, tout comme le lancement de la mutuelle municipale « Ma Commune, Ma Santé », proposant des conditions tarifaires très avantageuses, en sont autant d'exemples.

Vous l'aurez compris, notre mobilisation en faveur des Spinoiliens et notamment des plus fragiles est plus que jamais, au cœur de notre engagement municipal.

Alors que nous approchons de la fin d'année, s'ouvre la traditionnelle période des fêtes. Je souhaite qu'elle soit l'occasion de vous retrouver en famille ou entre amis, pour partager ensemble des moments de joie et de convivialité. À cet égard, je vous donne rendez-vous du 17 au 22 décembre prochain pour la première édition de Spirit Snow, le Noël à Epinay-sous-Sénart. Un événement inédit et exceptionnel dont vous trouverez le programme détaillé dans ce magazine.

Mes chers concitoyens, l'année qui se termine fut particulièrement tragique pour notre pays en raison des odieux attentats, commis au nom d'une idéologie barbare, qui ont ensanglanté la France et endeuillé bien des familles.

Je formule le vœu que 2017 soit une année d'espoir pour notre beau pays, et de bonheur pour chacune et chacun d'entre vous.

À toutes et à tous, excellentes fêtes de fin d'année !

Fidèlement,
Votre Maire
Georges PUJALS

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, contactez son secrétariat au 01 60 47 85 03

Spino'MAG # 109
décembre 2016

Axe 1 : Améliorer l'offre de soins et l'accès aux droits

1-1 Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) pour améliorer l'offre de soins proposée et attirer les professionnels de santé	Dr Zard, Dr Duflot professionnelles de santé libérales
1-2 Faciliter l'accès aux soins des publics les plus vulnérables	Dr Zard, Dr Duflot professionnelles de santé libérales / CCAS
1-3 Favoriser l'accès aux droits et à la couverture santé pour tous	Commune / CCAS

Axe 2 : Développer la prévention et la promotion de la santé

2-1 Promouvoir la santé de l' enfant	Direction Enfance-éducation / Caisse des écoles
2-2 Prévenir les conduites à risques chez les jeunes	Service jeunesse
2-3 Agir pour la santé des femmes	Commune / CCAS / Association Léa
2-4 Agir pour la santé des seniors	Service Séniors / Epicerie sociale
2-5 Renforcer la prévention des conduites addictives	Association Vie Libre / Commune
2-6 Favoriser le dépistage des cancers et des maladies de longue durée	Direction des Solidarités

Axe 3 : Agir pour la santé des personnes en situation de souffrance mentale ou de handicap

3-1 Mettre en place un dispositif de coopération plurisectorielle autour des problématiques de santé mentale (CLSM)	Commune (coordinateur CLS) / CCAS
3-2 Création d'un « Point Ecoute Jeunes » pour soutenir les jeunes en situation de mal-être	Service jeunesse
3-3 Améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap mental sur les temps périscolaires	Direction Enfance-Education
3-4 Encourager la pratique régulière d'activités sportives et culturelles	Service des sports / service culturel / Association sportives et culturelles

Axe 4 : Agir pour la santé des personnes âgées

4-1 Soutenir et accompagner les aidants familiaux	Commune / CCAS
4-2 Améliorer la coordination des dispositifs pour une prise en charge plus efficace	MAIA / Commune
4-3 Lutter contre l'isolement en développant la colocation intergénérationnelle	Service logement-habitat/ association/ Bailleurs

Axe 5 : Lutter contre l'habitat indigne, les précarités et leurs effets néfastes sur la santé

5-1 Combattre l' insalubrité de l'habitat et ses conséquences sanitaires	PATCV
5-2 Accompagner et aider les personnes en situation de précarité énergétique ou hydrique	PATCV / CCAS